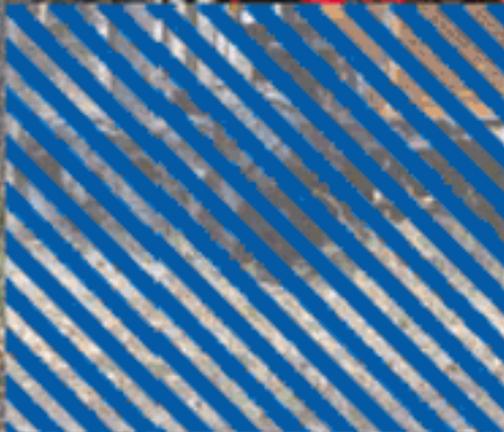
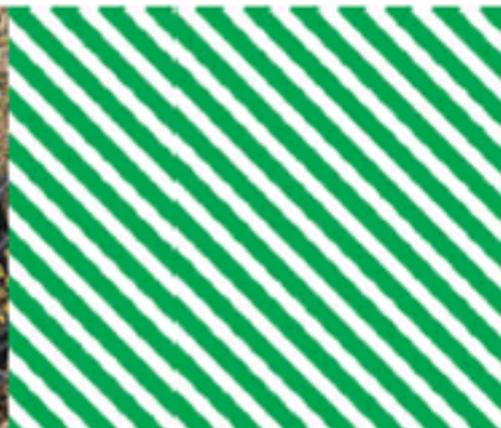




Document complémentaire
au référentiel du
Certificat de spécialisation
"Pilote de machines de bûcheronnage"





Document complémentaire
au référentiel du
Certificat de spécialisation
"Pilote de machines de bûcheronnage"



Sommaire

Ce document est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un certificat de spécialisation (CS) « Pilote de machines de bûcheronnage ». Il est associé au référentiel du titre et donne les préconisations essentielles pour l'évaluation certificative. Il ne prétend pas reprendre toutes les caractéristiques de l'évaluation dans les titres et diplômes en unités capitalisables (UC) renouvelés, décrites dans la note de service UC. Pour une bonne utilisation, il est également souhaitable que les membres de l'équipe enseignante aient suivi une formation UC : agrément à la conduite de dispositifs d'évaluation.

Présentation du certificat de spécialisation	p 5
1. Mise en oeuvre de l'évaluation : prescriptions et recommandations	p 6
1.1 Evaluer des capacités en situations professionnelles : quelques principes	p 6
1.2 Cadrage de l'évaluation des capacités du CS	p 8
2. Tableau des SPS et fiches compétences	p 13
Annexes.....	p 21

Le certificat de spécialisation (CS) option « Pilote de machines de bûcheronnage » est un titre du ministère chargé de l'agriculture qui atteste d'une qualification professionnelle dans le champ professionnel de l'aménagement et le secteur des travaux forestiers. Il est enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et classé au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation. Il peut être obtenu par les voies de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue, ainsi que par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Un CS est une qualification centrée sur la maîtrise d'activités techniques spécifiques qui requièrent des savoirs, savoir-faire, gestes et comportements professionnels spécialisés. Ces activités peuvent être exercées dans différents emplois, dans des configurations variées, quels que soient le statut et la place du titulaire dans l'organigramme de l'entreprise.

Dans le cas du CS option « Pilote de machines de bûcheronnage », il ne vise pas à former à l'ensemble des travaux forestiers et, donc, il ne se substitue pas au baccalauréat professionnel « forêt » ou au brevet professionnel (BP) « Responsable de chantiers forestiers » qui ciblent des emplois d'ouvriers hautement qualifiés en position de chefs d'équipes sur des chantiers forestiers.

Les conditions d'accès au CS sont variées et tiennent compte de la diversité des expériences professionnelles des candidats. Elles sont stipulées dans le code rural (Articles D811-167-1 et suivants) et précisées dans l'arrêté de création de chaque option du CS. Il appartient aux centres de vérifier/évaluer les pré-requis nécessaires au suivi de la formation et aux passages des épreuves dans les meilleures conditions.

Un CS est un titre organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification et peut être obtenue indépendamment. La validation d'une UC permet l'attribution d'un bloc de compétences dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la VAE

Le référentiel du CS, comme ceux des autres titres et diplômes en unités capitalisables du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) comporte 2 parties :

- le référentiel professionnel fournit des informations sur les contextes de travail des titulaires du titre et les conditions d'exercice des activités visées par le titre, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) ainsi que la liste des situations professionnelles significatives organisées en champs de compétences.
- le référentiel de certification comprend la liste des capacités attestées par le CS et les modalités d'évaluation permettant sa délivrance.

Il n'existe pas de référentiel de formation pour les diplômes et titres en UC : la nature et les horaires des enseignements ne sont pas fixés ; seul un volume horaire global de formation minimal est défini dans l'arrêté de création. Les contenus et l'organisation de la formation sont élaborés par les équipes enseignantes.

Le document complémentaire est associé au référentiel du certificat de spécialisation. Il réunit des recommandations et des prescriptions pour l'évaluation des capacités du titre, ainsi que les fiches compétences qui ont été produites pour le référentiel professionnel et permettent de donner des informations sur les champs de compétences et les situations professionnelles significatives (SPS).

Le référentiel et son document complémentaire sont les outils de référence des formateurs qui doivent en prendre connaissance quel que soit leur domaine d'intervention.

Les règles communes de l'évaluation des diplômes en unités capitalisables du ministère chargé de l'agriculture s'appliquent aux CS. Elles sont définies dans la note de service DGER/SDPFE/2016-31 du 15 Janvier 2016.

La mise en œuvre du CS est soumise à une habilitation préalable délivrée par le DRAAF selon une procédure définie dans la note de service DGER/SDPFE/2014-109 du 13 février 2014.

Comme pour tous les autres diplômes et titres en UC, le référentiel du CS « Pilote de machines de bûcheronnage », le document complémentaire et les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, dans la rubrique Diplômes et référentiels, à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels.html>

1.1 Evaluer des capacités en situation professionnelle : quelques principes

Capacités et situations

Comme dans tous les référentiels rénovés du MAA, le référentiel de certification d'un certificat de spécialisation (CS) est exprimé en capacités. Un CS visant l'acquisition de techniques et pratiques spécifiques à une activité professionnelle précise, son référentiel comprend uniquement des capacités relatives à la maîtrise de situations professionnelles en lien avec les champs de compétence et SPS du référentiel professionnel. Chaque capacité professionnelle globale est déclinée en deux capacités intermédiaires qui précisent ce que recouvre la capacité globale.

Une capacité exprime le potentiel d'un individu en termes de combinatoire de connaissances, savoir-faire et comportements (MAAF 2010). On peut la définir comme le pouvoir d'agir efficacement d'une personne dans une famille de situations, fondé sur la mobilisation et la combinaison de ressources multiples : connaissances, savoir-faire, techniques et gestes, comportements et postures. Par famille de situations on entend des situations proches qui présentent des traits communs : elles répondent aux mêmes buts, nécessitent les mêmes ressources, font appel à des raisonnements similaires.

Etre capable, c'est avoir le potentiel d'action nécessaire pour faire face aux situations professionnelles emblématiques de l'activité professionnelle ciblée. Ce potentiel repose sur l'articulation du faire, de l'agir et du penser, du raisonnement dans l'action. La délivrance d'un titre ou d'un diplôme du MAA correspond à l'assurance que la personne à qui on le délivre est en mesure de prendre en charge les familles de situations que recouvre chacune des capacités. L'approche capacitaire repose sur l'idée qu'un apprenant ayant acquis les capacités d'un titre ou d'un diplôme deviendra compétent en situation avec l'expérience. Les capacités évaluées sont les précurseurs des compétences clefs de (ou des) l'activité(s) visée(s) par le titre ou le diplôme.

Capacités et situations sont indissociables : le développement des capacités passe par des mises en situations professionnelles variées, qui mobilisent des ressources plurielles et combinées. L'adaptation du candidat à différents contextes, et plus largement aux situations de la même famille présentant des traits communs, requiert un entraînement de cette articulation des ressources nécessaires pour répondre à chaque situation particulière rencontrée au sein de la même famille de situations.

Principes pour l'évaluation en situation professionnelle

De même que le développement des capacités s'appuie sur des mises en situation, la vérification de leur mise en place suppose de mettre le candidat dans les mêmes types de situation et d'apprécier la façon dont il mobilise et articule les ressources dont il dispose pour faire face à la situation rencontrée.

L'approche capacitaire a des conséquences sur l'évaluation : c'est la capacité du candidat qui est évaluée, son pouvoir d'action en situation, pas ses connaissances ni ses savoir-faire dans telle ou telle discipline ou dans tel ou tel module. Cela suppose de se démarquer des pratiques d'évaluation basées sur le contrôle de connaissances déconnectées de leur usage et la vérification de savoir-faire procéduraux. La validation d'une capacité nécessite de réaliser une évaluation globale, en situation, dans laquelle le candidat est amené à utiliser et adapter ce qu'il sait et sait faire en fonction du contexte particulier qu'il rencontre et des caractéristiques principales qu'il retient.

Dans un diplôme de la formation professionnelle ou un titre visant une qualification professionnelle, une évaluation « en situation professionnelle » est très souvent prescrite pour les capacités professionnelles.

Dans une évaluation en situation professionnelle, pour vérifier le développement d'une capacité, regarder le résultat de l'action ou la seule performance du candidat - ce qui est directement visible ou accessible dans le travail demandé dans le cadre de la situation d'évaluation - ne suffit pas. La prise en compte des raisonnements qui accompagnent le déroulement de cette action, de la façon dont le candidat pense son action, des connaissances, techniques, savoir-faire et comportements qu'il mobilise et combine dans la situation, est nécessaire.

La construction et l'organisation de l'épreuve doivent donc permettre au formateur évaluateur d'accéder à ces raisonnements et de vérifier l'adaptation du candidat à la situation support de l'évaluation, mais aussi à des variations de la situation - de ses caractéristiques/conditions - ou le transfert à des situations de même type puisque, au-delà de la maîtrise d'une situation singulière, c'est la maîtrise d'un ensemble de situations de même type qui est visée.

L'évaluateur, pour juger de la construction de la capacité chez le candidat, ne se réfère pas aux seules actions d'exécution et ne prend pas non plus seulement en compte les connaissances énoncées : il regarde comment le candidat a mobilisé et combiné ce qu'il sait et ce qu'il sait faire - ses ressources - dans la situation vécue, dans des variations de cette situation et dans d'autres situations du même type. La nature et les modalités choisies pour chaque épreuve doivent donc permettre, dans le respect du cadre réglementaire, d'une part la mobilisation des raisonnements et ressources associées et d'autre part leur expression par le candidat.

Méthode pour l'évaluation en situation professionnelle

Dans un CS, toutes les capacités sont professionnelles et doivent être évaluées en situation professionnelle.

Pour rappel, dans les diplômes en UC, chaque capacité intermédiaire ne peut être évaluée qu'une fois et le nombre total d'épreuves est au plus égal à 1,5 fois le nombre d'UC, soit 5 dans le cas d'un CS. L'ensemble des épreuves doit permettre la validation de toutes les capacités du référentiel de certification.

Dans les centres, en amont de la formation, pour construire les situations et les épreuves supports de l'évaluation adaptées à l'expression des capacités des candidats, les équipes ont à réaliser des analyses de situations de travail locales en lien avec les champs de compétences et les SPS du référentiel professionnel.

Une évaluation en situation professionnelle place le candidat dans des situations les plus proches possibles des situations professionnelles emblématiques des activités ciblées par le CS. Elle prévoit la réalisation d'une production, d'un travail (une « tâche ») en lien avec la conduite et l'exercice de ces activités : cette production correspond à la partie observable de l'action du candidat. Elle s'intéresse également aux raisonnements qui sous-tendent et déterminent cette production. Ces raisonnements constituent la partie cognitive, mentale, de l'action du candidat. Elle regarde plus précisément la façon dont l'individu, à partir de la production à laquelle il aboutit, s'est approprié les caractéristiques (conditions) de la situation, a mobilisé les ressources nécessaires et a adapté son raisonnement aux particularités de cette situation, à des variations de cette situation et à d'autres situations du même type.

Au niveau IV, les productions attendues du candidat peuvent recouvrir des situations de réalisation d'interventions sur les arbres. Elles peuvent également correspondre à des situations de raisonnements : diagnostics, conception d'un plan d'intervention, choix d'intervention à réaliser.

Ce que le formateur-évaluateur cherche à mettre à jour dans l'évaluation, c'est la réflexion, la démarche qui a prévalu dans la construction à laquelle le candidat est arrivé. L'évaluation est ciblée sur ce qui a été pris en compte et mis en lien pour aboutir à la production.

Les modalités d'évaluation restent à l'initiative des équipes, mais doivent permettre au candidat d'exprimer au mieux son potentiel - la capacité.

Dans le cas où la modalité retenue serait celle d'une production associée à un entretien d'évaluation utilisant des techniques d'explicitation, quelques recommandations spécifiques peuvent être faites :

- La production à réaliser, quelle que soit la forme choisie par l'équipe enseignante, peut faire l'objet de traces qui permettent de rendre compte de la démarche et du raisonnement du candidat.
- L'entretien d'évaluation, par l'utilisation de techniques d'explicitation, cherche à accéder au raisonnement ayant permis cette production. Pour mener cet entretien, l'évaluateur doit en maîtriser les techniques et principes associés et bien connaître la capacité qui est visée, son périmètre, les ressources qu'elle mobilise.

L'évaluateur doit guider l'entretien de façon à obtenir les informations qu'il recherche, les indices qui vont lui permettre de constater si la capacité visée est acquise : outre la pertinence/cohérence des raisonnements, l'entretien cherche à tester l'adaptation à la diversité et à la variabilité des situations rencontrées dans le cadre de la conduite de l'entreprise.

Les références utilisées par l'évaluateur sont constituées par les critères déterminés au niveau national pour évaluer les capacités intermédiaires du référentiel de certification, qui figurent dans le chapitre 1.2 de ce document et par les indicateurs propres aux situations supports des évaluations définis par l'équipe pédagogique.

Le formateur-évaluateur doit formuler une appréciation globale sur l'atteinte de chaque capacité intermédiaire au terme de la situation d'évaluation qui permet de vérifier sa mise en place, en vue de proposer au jury la validation - ou l'invalidation - de chacune des UC, conformément aux textes en vigueur.

Pour formuler ce jugement, il se réfère au référentiel de diplôme et, plus précisément, aux critères définis au niveau national qui figurent dans chaque document complémentaire et qui sont reportés dans les grilles d'évaluation agréées par le jury.

Il prend également appui sur l'appréciation du tuteur, sur d'éventuelles traces du travail du candidat (documents écrits, films, photos, schémas...), qui permettent d'accéder aux résultats et à la réalisation du travail demandé dans le cadre de la situation d'évaluation, et sur l'expression de ses raisonnements.

Si le maître de stage ou d'apprentissage est au plus proche de la réalité du travail effectué, en revanche, il ne maîtrise pas forcément toutes les visées ni la technique de l'évaluation.

C'est donc le formateur-évaluateur qui est in fine le seul responsable de l'évaluation : c'est lui qui soumet au jury la proposition de validation ou d'invalidation de chaque UC (cf. note de service UC).

1.2 Cadrage de l'évaluation des capacités du CS « Pilote de machines de bûcheronnage »

Comme mentionné dans le référentiel de certification, les capacités du CS « Pilote de machines de bûcheronnage » doivent toutes être évaluées en situation professionnelle.

Chaque capacité intermédiaire fait l'objet d'une évaluation en situation professionnelle, qui associe une réalisation - pratique ou qui peut également être une réflexion à tenir - et une explicitation de l'activité du candidat. La nature de l'épreuve et les modalités d'évaluation choisies doivent permettre à l'évaluateur de prendre en compte non seulement la réalisation et le résultat auquel est parvenu le candidat, mais aussi les raisonnements qui lui ont permis d'arriver à cette réalisation, ce résultat. Il vérifie également que le candidat peut adapter ses raisonnements à d'autres situations que celle utilisée comme support de l'évaluation en faisant varier les caractéristiques de la situation et en évoquant d'autres situations de la même famille (cf. Point précédent : Méthode pour l'évaluation en situation professionnelle).

Pour chaque capacité intermédiaire, les critères à prendre en compte dans l'évaluation sont fournis dans ce document, dans les tableaux qui suivent : ces critères propres à chaque capacité ciblent les quelques éléments clés qui, dans l'activité développée par le candidat dans la situation, sont centraux/essentiels pour apprécier le développement de la capacité visée par l'épreuve. Ils sont généraux et déterminés au niveau national. Les indicateurs qui précisent les critères sont donnés à titre d'exemples car ils dépendent étroitement des caractéristiques de la situation qui sert de support à l'évaluation : ils sont contextualisés et concrets. C'est à l'équipe de les construire en fonction des particularités de la situation retenue.

Les indicateurs proposés en exemples ne constituent ni le plan ni le contenu des cours.

Rappel des champs de compétences et SPS du CS « Pilote de machines de bûcheronnage » (cf. référentiel du titre)

Champs de compétences	SPS	Finalités
Réglages	<ul style="list-style-type: none"> • Paramétrage informatique de la machine • Contrôles de la tête de bucheronnage 	Assurer une production optimale de la machine en fonction de la commande
Exploitation de la parcelle	<ul style="list-style-type: none"> • Choix d'un itinéraire d'abattage • Sélection des arbres à abattre • Classement des billons 	Valoriser les arbres de la parcelle conformément à la commande
Maintenance	<ul style="list-style-type: none"> • Inspection quotidienne de la machine • Diagnostic des pannes 	Maintenir la machines de bûcheronnage dans un bon état de fonctionnement

Toutes les SPS énoncées ci-dessus sont réalisées en intégrant la réglementation en matière de sécurité et les enjeux du développement durable.

Les capacités professionnelles à évaluer

UC 1 : Optimiser l'utilisation de la machine de bûcheronnage

1.1 Prendre en main le chantier

1.2 Effectuer les réglages et paramétrages de la machine

Cette capacité recouvre l'organisation des conditions de l'intervention en amont du travail ainsi que la préparation de la machine en fonction des caractéristiques du chantier.

Le conducteur qui travaille avec une large autonomie n'est pas seulement un simple exécutant qui conduit sa machine indépendamment du contexte. Son intervention technique repose sur une appréhension globale du chantier dans son environnement et intègre l'impact de son travail sur l'évolution de la parcelle à long terme. On est d'abord sur le repérage du chantier en fonction du travail à faire et l'étude de sa faisabilité pour préparer une organisation et anticiper des problèmes lors de la réalisation des travaux mécanisés.

Cette approche du chantier suppose des connaissances approfondies du milieu forestier et des produits.

Il s'agit ensuite pour le conducteur de mettre à sa main son outil de travail en fonction de la commande et du contexte, via notamment la programmation de la machine. Cela suppose de s'appuyer sur les possibilités offertes par l'ordinateur de bord et de les exploiter en fonction des besoins. Les paramétrages et les réglages portent sur :

- l'ergonomie du poste de conduite : sensibilité des commandes, position de conduite, visibilité, etc.
- les paramètres liés à l'utilisation de la tête de bucheronnage et aux produits à exploiter.

C1 : Optimiser l'utilisation de la machine de bûcheronnage		
Capacités à évaluer	Critères qui s'imposent	Exemples de classes d'indicateurs
C1.1 - Prendre en main le chantier	<p>Repérage des caractéristiques du chantier</p> <p><i>Le candidat réalise un diagnostic du chantier et met en adéquation le contexte de la parcelle avec la commande et les objectifs de production.</i></p>	<p>Identification des éléments de la commande : clauses d'exploitation, produits potentiels et caractéristiques, consignes de désignation, martelage...</p> <p>Identification des caractéristiques de la parcelle : relief, risques, obstacles...</p> <p>Repérage du peuplement : essences, stades de développement, qualités, arbres à abattre...</p> <p>Repérage des besoins : accès, circulation, marquage, signalisations, fournitures, équipements spéciaux...</p> <p>Anticipation des démarches (autorisations nécessaires, sécurité...)</p> <p>...</p>
	<p>Définition d'une organisation du chantier</p> <p><i>Le candidat prévoit une organisation de son travail qui optimise son intervention dans le contexte du chantier.</i></p>	<p>Prise en compte de la commande</p> <p>Prise en compte de la réglementation et de la sécurité.</p> <p>Prise en compte des caractéristiques de la parcelle</p> <p>Evaluation du temps de travail, des rendements, du seuil de rentabilité...</p> <p>Anticipation du débardage et autres interventions sur le chantier</p> <p>Projection dans l'évolution de la parcelle et les futures interventions</p> <p>Prise en compte de l'environnement : sol, peuplements, équipements...</p> <p>Définition de la progression : positionnements, chemins, emplacement des piles, sens de circulation...</p> <p>Choix de localisation des zones particulières : chargement-déchargement, entretien et stockage de la machine...</p> <p>Gestion des stocks de consommables et pièces de rechange</p> <p>...</p>

C1.2 - Effectuer les paramétrages et réglages de la machine	Programmation de l'ordinateur de bord <i>Le candidat exploite le potentiel de la machine au service de la commande.</i>	Prise en compte des contraintes du chantier Prise en compte des caractéristiques de la parcelle Prise en compte de la commande et des produits Paramétrages de la tête Paramétrages de la grue Paramétrages du poste de conduite : ergonomie, fonctionnalité, sécurité... Rapidité de la programmation Tests et ajustements des paramétrages ...
	Contrôle de l'étalonnage de la tête d'abattage <i>Le candidat vérifie le calibrage de la tête d'abattage et la qualité des produits</i>	Respect du protocole : vérification sur les tiges des données de la machine : mesures des diamètres, des longueurs, cubage... Validation des résultats Ajustements apportés sur la programmation de la machine ...

UC 2 : Conduire la machine

2.1 Réaliser les opérations d'abattage des arbres

2.2 Réaliser les opérations de façonnage

Cette capacité cible le maniement de la machines de bûcheronnage en vue de réaliser une exploitation optimisée de la parcelle. Il s'agit d'effectuer les travaux d'abattage et de façonnage, en valorisant au mieux les arbres de la parcelle, dans le cadre de coupes plus ou moins sélectives et donc exigeantes en termes de maniement de la machine et de sélection des arbres.

La réalisation de l'abattage nécessite la maîtrise de la conduite de la machine sur la parcelle d'une part, une dextérité dans l'utilisation du couple grue-tête d'autre part.

Les opérations de façonnage renvoient à la gestion des coupes : validation des propositions de l'ordinateur avant le billonnage, classement des billons en fonction de leur qualité après la coupe.

Les opérations d'abattage et de façonnage sont étroitement liées. Les évaluations des C2.1 et C2.2 peuvent être articulées au sein d'une seule situation d'évaluation et dans une même épreuve.

C2: Conduire la machine		
Capacités à évaluer	Critères qui s'imposent	Exemples de classes d'indicateurs
C2.1 - Réaliser les opérations d'abattage des arbres	Circulation sur la parcelle <i>Le candidat manipule sa machine en optimisant ses déplacements et ses manœuvres.</i>	Travail en sécurité Sélection des arbres à prélever Ordre d'abattage Sens de progression Mode opératoire : positionnements, manœuvres, travail par bandes... Respect de la parcelle : limitation des déplacements, limitation de l'orniérage et des dégâts... Rapidité ...

C2.1 - (suite)	Manipulation du couple grue-tête d'abattage <i>Le candidat utilise les instruments de commande avec dextérité et rapidité.</i>	Travail en sécurité Prise en compte des risques Positionnement-orientation de la tête d'abattage Orientation d'abattage : maîtrise de la chute de l'arbre abattu, préservation des autres arbres Hauteur de coupe Préservation du matériel Préservation de l'environnement Précision dans la manipulation du couple grue-tête Rapidité d'exécution Productivité-rendement
C2.2 - Réaliser les opérations de façonnage	Appréciation de la qualité de l'arbre <i>Le candidat évalue le potentiel de l'arbre en vue de sa valorisation optimale</i>	Diagnostic de l'arbre : évaluation du potentiel, repérage des qualités, des défauts et singularités... Prise en compte de la commande Optimisation des billons ...
	Exécution des opérations de façonnage <i>La conduite des opérations permet la meilleure valorisation de l'arbre et la mise à disposition des produits.</i>	Enchaînement des différentes étapes Validation ou correction des propositions de coupe de l'ordinateur : choix des produits (classement) Tri et empilage des billons Choix des emplacements des piles Anticipation du débardage Rapidité Dextérité Respect du peuplement et des arbres à préserver Travail en sécurité ...

UC 3 : Effectuer l'entretien de la machine de bûcheronnage

3.1 Réaliser la maintenance préventive de la machine

3.2 Réaliser la maintenance corrective de la machine

Cette capacité recouvre les situations de maintenance courante de la machine qui visent à prévenir les casses et les pannes en cours de chantier, assurer la longévité de la machine, éviter les accidents sur les chantiers et toute interruption du travail impliquant une baisse de rendement. Pour le conducteur, il s'agit de maintenir la fonctionnalité et le bon état général de son outil de travail.

La capacité renvoie d'abord aux situations liées à l'entretien courant et régulier de la machine de bûcheronnage avant ou après son utilisation, qui correspondent à des opérations de maintenance de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} niveaux : réglages et entretiens journaliers (inspection quotidienne de la machine, graissage, nettoyage...), révisions périodiques de fin de chantier ou de fin de saison (vérifications des niveaux, changement des filtres, des flexibles...). Elle cible également les petites réparations et les dépannages courants sur la machine en cours d'utilisation (maintenance de 4^{ème} niveau) : prise en charge des pannes simples, diagnostic des pannes (plus) complexes pour réparation

en autonomie ou avec l'aide à distance d'un mécanicien (en service après-vente), ou encore pour intervention directe du SAV.

La maintenance préventive est exécutée à des intervalles prédéterminés ou selon des critères prescrits et destinée à réduire la probabilité de défaillance ou la dégradation du fonctionnement d'un bien. Elle est basée sur une surveillance du fonctionnement du bien et/ou des paramètres significatifs de ce fonctionnement intégrant les actions qui en découlent.

La maintenance corrective est exécutée après détection d'une panne et destinée à remettre un bien dans un état dans lequel il peut accomplir une fonction requise. Elle recouvre des actions de dépannages destinées à permettre au bien d'accomplir provisoirement tout ou partie de sa fonction et des actions de réparations dont les résultats doivent présenter un caractère permanent.

(Source : fiche INRS ED 123, <http://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20123>)

C3 : Effectuer l'entretien de la machine de bûcheronnage		
Capacités à évaluer	Critères qui s'imposent	Exemples de classes d'indicateurs
C3.1 - Réaliser la maintenance préventive de la machine	Vérification de la fonctionnalité <i>Le candidat s'assure régulièrement du fonctionnement optimum de la machine.</i>	Mode opératoire/Méthode : <ul style="list-style-type: none"> • Intégralité et systématisme des vérifications et des contrôles • Hiérarchisation des opérations : organisation, déroulement chronologique des opérations... Repérage des anomalies : signes d'usure, pièces défectueuses... Utilisation des indications de l'ordinateur de bord Régularité des contrôles (révisions) ...
	Interventions d'entretien <i>Le candidat réalise les interventions courantes en vue du bon fonctionnement de la machine.</i>	Respect des consignes de sécurité Respect des indications du contrat de suivi et des normes constructeur Organisation, déroulement chronologique des opérations... Réglages Interventions sur les éléments d'usure Nettoyage Gestion des déchets ...
C3.2 - Réaliser la maintenance corrective de la machine	Détection de panne <i>Le candidat remet en état de fonctionnement sa machine seul ou avec l'aide du mécanicien du service après-vente</i>	Respect des règles de sécurité Utilisation des logiciels Respect des indications du SAV Communication et/ou coopération avec le technicien du SAV Organisation, déroulement chronologique des opérations... ...
	Dépannage ou réparation <i>Le candidat identifie la panne et détermine le niveau d'intervention nécessaire</i>	Respect des consignes de sécurité Utilisation de l'ordinateur de bord : logiciels d'aide à l'entretien mécanique Identification des causes de la panne Evaluation de l'assistance nécessaire ...

Cette partie reprend le tableau des situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences du référentiel professionnel du CS « Pilote de machines de bûcheronnage » et présente sous forme de fiches un ensemble d'informations relatives au travail recueillies auprès de professionnels au cours d'entretiens approfondis

La compétence est une combinatoire de ressources – connaissances, savoir-faire, comportements...¹ – que mobilise un individu pour répondre de façon pertinente à une situation de travail donnée. Cette compétence est singulière et située : elle est le fait d'un individu et ne peut s'exprimer qu'en situation de travail.

L'analyse du travail conduite auprès de professionnels permet en premier lieu de repérer des situations professionnelles significatives (SPS), c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence dans les activités visées par le CS. Elle permet également d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels pour exercer avec compétence leurs activités.

Les informations ainsi recueillies sont classées et regroupées en ensembles homogènes autour des ressources mobilisées et des finalités du travail : les champs de compétences. Chaque champ, qui rassemble des familles de situations proches, fait l'objet d'une fiche, toujours structurée sur le même modèle. Y sont précisés :

- des éléments de contexte du travail : finalité du travail, responsabilité et autonomie du titulaire de l'emploi, environnement de travail, indicateurs de réussite

¹ L'analyse du travail réalisée ne retient que les « ressources » qui peuvent être développées par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.

- les ressources à mobiliser pour réaliser avec compétence le travail : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les situations et les ressources décrites dans les fiches compétences ne constituent pas une liste exhaustive et peuvent être adaptées au contexte local de l'activité. Ne sont retenues que celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le travail dans une majorité de configurations d'emplois : les situations professionnelles significatives (SPS).

Les fiches compétences permettent d'appréhender de manière globale la nature des activités des futurs titulaires d'un CS. Elles orientent le travail des équipes enseignantes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, tout particulièrement pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

La définition des différentes rubriques de ces fiches figure en annexe.

Champs de compétences et situations professionnelles significatives du CS « Pilote de machines de bûcheronnage »

Les SPS sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès de professionnels réalisant les différentes interventions de taille et soins aux arbres visées par le CS. Parmi les critères utilisés pour leur détermination figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent les plus difficiles ou délicates à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriez-vous pour vérifier qu'il est compétent ?

Par nature, ces SPS sont en nombre réduit. La personne qui les maîtrise peut mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités en lien avec la réalisation d'interventions sur les arbres.

Le tableau suivant clôt le référentiel professionnel du CS. Il présente les situations professionnelles significatives de la compétence d'une personne exerçant des activités spécifiques des interventions sur les arbres, c'est-à-dire les situations qui mettent en jeu les compétences-clés des activités ciblées par le titre.

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

Champs de compétences	SPS	Finalités
Réglages de la machine de bûcheronnage	Paramétrage informatique de la machine Contrôles de la tête de bucheronnage	Assurer une production optimale de la machine en fonction de la commande
Exploitation de la parcelle	Choix d'un itinéraire d'abattage Sélection des arbres à abattre Classement des billons	Valoriser les arbres de la parcelle conformément à la commande
Maintenance	Inspection quotidienne de la machine Diagnostic des pannes	Maintenir la machines de bûcheronnage dans un bon état de fonctionnement

Toutes les SPS énoncées ci-dessus sont réalisées en intégrant la réglementation en matière de sécurité et les enjeux du développement durable.

Des activités auxquelles prépare le CS « Pilote de machines de bûcheronnage » peuvent être exercées dans différents emplois, dans des configurations variées, indépendamment du statut et de la place du titulaire dans l'organigramme de l'entreprise).

Situations professionnelles significatives

- Paramétrage informatique de la machine
- Contrôles de la tête de bucheronnage

Finalités

Assurer une production optimale de la machine en fonction de la commande

Responsabilité / autonomie

Comme salarié, le pilote de machines de bûcheronnage est généralement sous la responsabilité hiérarchique du chef d'entreprise ou du responsable de l'organisation dans laquelle il exerce son activité. Toutefois en ce qui concerne le réglage et le paramétrage informatique de la machine de bûcheronnage, il fonctionne en totale autonomie à partir du moment où il a intégré les différents éléments de la commande transmis par le donneur d'ordre ou le responsable du chantier. Son niveau de responsabilité est élevé car il conditionne une bonne valorisation des bois et un fonctionnement optimal de la machine.

Environnement de travail

L'informatique embarquée a un rôle majeur dans l'activité du pilote, notamment pour les machines de bûcheronnage :

En pratique, après l'abattage de l'arbre, alors qu'il tombe et est ébranché, l'ordinateur propose une découpe optimale selon les règles choisies. A l'écran, le pilote voit s'afficher cette proposition. Il peut la valider ou bien la changer pour intégrer, par exemple, des défauts qualitatifs, visuels, qui ne sont pas pris en compte par l'ordinateur. Le pilote de machines de bûcheronnage prend ainsi un rôle de plus en plus important, se rapprochant du scieur de tête dans la scierie sur qui repose la valorisation des grumes. Toutes ces opérations nécessitent un paramétrage réalisé en fonction du peuplement sur lequel il travaille et de la nature de la commande.

Pour amortir les coûts d'investissement élevés d'une machine de bûcheronnage, il arrive que la machine soit confiée à plusieurs pilotes à tour de rôle, par exemple dans les entreprises qui pratiquent le 2*8.

Aujourd'hui, d'une simple validation au clavier ou à la souris du nom du pilote, toute une série de réglages change instantanément : le compteur de production est réinitialisé, les réglages personnalisés de sensibilité des touches, des joysticks sont adaptés. Ainsi, un pilote confirmé peut travailler après un débutant ; la sensibilité de la machine peut être radicalement différente.

De même, l'ordinateur de bord peut assurer une aide à la détection des pannes. Le conducteur lit le premier diagnostic réalisé par l'ordinateur, appuyé éventuellement par le technicien du SAV joint à l'aide de son téléphone portable. Les machines sont équipées d'un système d'informations géographiques (SIG) utilisant un GPS.

Aujourd'hui l'informatique embarquée permet la gestion des informations et la messagerie électronique, le transfert de données, l'optimisation de la productivité, le calcul du taux d'utilisation et les coûts d'exploitation.

Indicateurs de réussite

- Taux d'activité (temps productif/temps de présence)
- Etalonnage de la tête de bucheronnage
- Conformité des produits par rapport à la commande
- ...

Savoir-faire de base

- Etalonner la machine de base
- Contrôler et étalonner la tête d'abattage
- Contrôler à l'aide d'un compas et d'un décimètre les mesures de longueurs et diamètres sur plusieurs billons.
- Régler la sensibilité de touches et vitesse de déplacement de la grue
- Régler la pression des rouleaux, des couteaux et de la vitesse de défilement
- Réglage du sciage (vitesse et durée de sortie de scie)
- Sauvegarde et envoi des rapports de production

Savoirs de référence cités par les professionnels

- Rapport de production
- Rapport d'exploitation
- Calcul de coût de production
- Bases en hydraulique (pour réglages de la pression de scie sur certaines machines)
- Bases en informatique (standard Stanford, Windows,...).
- Sensibilisation sur SIG et réseau d'information (GSM, GPRS, 4G)
- Technologie GPS, CAN-BUS,...
- Formule de calcul de cubage
- Mesure des longueurs et diamètres
- Fenêtre de coupe, tolérance de rectitude, tolérance de nodosité...
- Essences forestières
- contraintes de débardage
- Logiciels de messagerie
- Connaissance de base en informatique (environnement Windows...)
- Qualité technologique du bois (défaut de fibre, nodosité...)
- norme de classement des bois

Savoir-faire consolidés par l'expérience

- Choisir la formule de calcul du cubage
- Tester les capteurs de diamètre
- Contrôler la roulette
- Utiliser un SIG
- Analyser les rapports d'exploitation de la machine
- Analyser les rapports de production de la machine
- Marquer les produits en fonction de la qualité

Comportements professionnels

- Respect des réglages nominatifs
- Se faire expliciter la commande par le donneur d'ordre ou le responsable chantier
- Maintenir son niveau de compétences
- Consulter la documentation technique
- Respecter les consignes fabricants
- Avoir une curiosité pour le matériel utilisé
- Vérifier les choix effectués en conditions de travail

Situations professionnelles significatives

- Choix d'un itinéraire d'abattage
- Sélection des arbres à abattre
- Classement des billons

Finalités

Valoriser les arbres de la parcelle conformément à la commande.

Responsabilité / autonomie

Le pilote de machines de bûcheronnage réalise les opérations en liens avec l'appréciation qualitative de l'arbre et sa valorisation en totale autonomie.

Il est un maillon essentiel de la rentabilité de l'entreprise.

En effet, si les arbres à abattre ont été marqués, il est de sa responsabilité de réaliser la programmation de l'ordinateur de bord qui propose la meilleure exploitation possible de l'arbre abattu mais il doit, en outre, valider ou non cette proposition en fonction des défauts qu'il repèrera le cas échéant.

Les résultats économiques de l'entreprise sont liés à la productivité du pilote, sa maîtrise qui lui permet de ne pas abimer les arbres d'avenir et aussi sa capacité à faciliter le travail des débardeurs.

Environnement de travail

Cette activité demande une concentration et une vigilance de tout instant.

Lors de cette étape d'abattage des arbres, façonnage, billonnage et empilage, le pilote est généralement seul sur le chantier. Il devra cependant avoir une attention permanente eu égard à la présence de tiers ou visiteurs sur le chantier.

Cette activité étant soumise aux aléas climatiques, le pilote est contraint à des périodes de hautes activités pour compenser celles où le travail a été rendu impossible.

Il est en permanence assis dans la cabine d'une machine soumise à de fortes sollicitations, ce qui peut être source de troubles musculo-squelettiques.

Indicateurs de réussite

- Volumes, longueurs et diamètres conformes à la commande
- Les tiges d'avenir ont été préservées
- Optimisation des produits en fonction de la commande (priorité sur le meilleur prix)
- Absence de défauts ou de mauvais classements
- Les produits sont séparés et empilés pour faciliter le débardage

Savoir-faire de base

- Programmer la commande en fonction de chaque chantier
- Effectuer les différents réglages tête (rouleau, couteau), grue, et assiette en fonction de chaque chantier
- Contrôler les réglages et effectuer les corrections
- Maîtriser les techniques d'abattage (dirigées ou non, sur 2 à 5 lignes, dans le sens du penchant, en arête de poisson..)
- Manipuler la grue avec souplesse
- Estimer l'impact des travaux qu'il réalise sur l'avenir du peuplement
- Porter un diagnostic sur l'arbre à abattre et accepte ou non la proposition de l'ordinateur (ou repère les défauts pour optimiser la coupe)
- Produire les rapports en fin de chaque chantier (Rapport de chantier et rapport de production)
- Travailler en sécurité et en respectant l'environnement (choix des matériels de portance)

Savoirs de référence cités par les professionnels

- Connaissance en sylviculture
- Caractéristiques des éclaircies et vocabulaire associé (Type Haut/bas, Intensité en Nombre/en %, coefficient de l'éclaircie, sélective ou systématique ou cloisonnée, balivage...)
- Facteur d'élanement, d'espacement.
- Connaissance de la décroissance des bois (Cf. optimisation de la découpe)
- Connaissance sur les techniques d'abattage, de façonnage
- Connaissance des défauts des bois (entre écorce, baïonnette, ...)
- Connaissance des filières et du devenir des bois
- Connaissance des logiciels (informatique embarquée)
- Connaissance du fonctionnement de sa machine (les différents composants, ...)
- Connaissance générique du cahier des charges (longueur, multiple diamètre fin bout gros bout, singularités, verticilles, flèche, couronne de nœuds, cœur excentré,..)
- Connaissance de la réglementation

Savoir-faire consolidés par l'expérience

- Réaliser les étapes différentes de travail avec fluidité, rapidité et précision (déplacement, coupe, façonnage, billonnage, ségrégation et empilage)
- Travailler sur des terrains difficiles
- Réaliser des éclaircies non marquées
- Définir une stratégie de travail préalable (par secteur, par station et les mouvements de grue).
- Réaliser un cloisonnement d'exploitation

Comportements professionnels

- Etre rigoureux
- Faire preuve d'autonomie
- Veiller en permanence à la sécurité ainsi qu'au respect de la réglementation
- Respecter les délais d'une commande
- S'adapter aux souhaits des clients, mais aussi être force de propositions
- Limiter les impacts de son activité sur l'environnement
- Echanger avec le donneur d'ordre en cas de problème
- Communiquer avec les tiers : ONF, propriétaires, promeneurs
- Rendre compte au responsable
- Assurer un travail dans un contexte de gestion durable

Situations professionnelles significatives

- Inspection quotidienne de la machine
- Diagnostic des pannes

Finalités

Maintenir les machines de bûcheronnage dans un bon état de fonctionnement

Responsabilité / autonomie

Le pilote de machines de bûcheronnage est responsable de l'état de la machine qui lui est confiée.

Toute panne aura une conséquence directe (coût de la réparation) et indirecte (coût de la non productivité) sur la rentabilité d'un chantier.

Il doit être particulièrement vigilant au bon entretien préventif de sa machine.

Etant généralement seul sur un chantier, il détermine la cause de la panne et il réalise un certain nombre de réparations en autonomie sur le terrain afin que la machine soit le moins possible immobilisée.

Pour réaliser le diagnostic, il est assisté par l'informatique embarquée ; il peut contacter son supérieur hiérarchique, le mécanicien de l'entreprise ou le SAV.

Si la panne identifiée, la pièce défectueuse en cause ne sont plus du ressort d'une intervention de son niveau, il prend contact avec son supérieur, ou le cas échéant avec le SAV de la machine, pour réaliser la réparation.

Environnement de travail

Le pilote de machines de bûcheronnage réalise un grand nombre d'opérations d'entretien et de maintenance sur le chantier (changement de chaîne, remplacement de flexible, graissage ...). La réglementation est rigoureuse et évolue rapidement, sans oublier les critères liés aux certifications environnementales omniprésentes aujourd'hui.

La mise en application de la réglementation peut parfois être contraignante, mais le respect de l'environnement sur les chantiers relève aussi bien souvent de simples mesures de bon sens.

Le pilote doit être particulièrement méticuleux. Il veille à effectuer ces opérations en toute sécurité et s'assure d'évacuer ses déchets ainsi que de l'utilisation de consommables respectant les recommandations et cahiers des charges en vigueur.

De manière à réaliser l'entretien et la maintenance de sa machine, le pilote est en contact avec le mécanicien de l'entreprise, son supérieur hiérarchique et le service après-vente.

Il peut recevoir de l'aide d'un autre chauffeur pour réaliser ces opérations.

Indicateurs de réussite

- Réduction des temps d'arrêt
- Absence de pannes majeures (les pannes ont été anticipées)
- Consommation en huile réduite
- Coût réduit d'intervention par des intervenants extérieurs
- ...

Savoir-faire de base

- Contrôler au démarrage
- Faire les niveaux d'huiles et les graissages
- Réaliser l'affutage des chaînes
- Aiguiser les couteaux
- Changer des guides
- Changer les chaînes
- Changer un flexible
- Changer un graisseur
- Changer un moteur de rouleau, de scie, ...
- Utiliser un poste à souder, un compresseur, une meuleuse, ...
- Utiliser un multimètre
- Etablir ses besoins en consommables, matériaux et matériels
- Utiliser des traitements de souches
- Installer les tracks
- Charger et décharger la machine de bûcheronnage sur le porte char

Savoirs de référence cités par les professionnels

- Connaissances en hydraulique, mécanique, électricité, électronique, voire informatique
- Savoir lire un éclaté (pour commander une pièce), voire un schéma électrique.
- Connaître le vocabulaire technique de base pour s'entretenir avec le SAV
- Législation sur les lubrifiants respectueux de l'environnement
- Connaître les différents fluides et notamment les différentes huiles (biolubrifiants)
- Gestion des déchets conformément à la législation
- Connaître les différents compléments de portance (tracks, ...) pouvant être employés
- Utiliser l'informatique embarquée pour la détection des pannes

Savoir-faire consolidés par l'expérience

- Anticiper les pannes (usures, ...)
- Apprendre des interventions constructeurs (en observant la manière de faire)

Comportements professionnels

- Veiller en permanence à la sécurité (machine à l'arrêt à la moindre intervention)
- Être concentré
- Être attentif au comportement de la machine, observer les anomalies, ...
- privilégier le préventif au curatif
- Respecter l'environnement

Définition des rubriques

Les définitions suivantes sont celles des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences.

Une fiche de compétences permet de décrire les ressources mobilisées par un professionnel¹ expérimenté quand il maîtrise les situations professionnelles correspondant à un domaine d'activité ou à un ensemble d'activités ayant la même finalité, dont on considère qu'elles relèvent d'un champ de compétences particulier. Elle donne également un certain nombre d'informations sur les situations professionnelles et leurs conditions de réalisation.

¹ Le terme « professionnel » est employé dans ce contexte pour désigner la personne qui exerce les activités visées par le titre.

Fiche relative à [un champ de compétences donné]

Ex. : Commercialisation des produits de l'exploitation – Intervention sur le végétal – Soins aux animaux – Encadrement d'équipe – Organisation du travail – Gestion économique et administrative

Situations professionnelles significatives :

Elles ont été identifiées par des investigations de terrain dans la phase amont d'analyse des emplois et d'analyse du travail

Elles représentent les situations-clés qui rendent particulièrement compte de la compétence du titulaire de l'emploi. En conséquence elles sont peu nombreuses ; il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des situations professionnelles relevant de ce champ.

Exemples :

- Réglage des paramètres avant démarrage
- Ajustement des activités en cours de travaux

Finalités :

Expression globale et synthétique de la finalité du travail pour le professionnel titulaire de l'emploi, c'est-à-dire une formulation qui précise les grands objectifs à atteindre ou à maîtriser par une mise en œuvre contextualisée des activités concernées par la fiche.

Exemple : Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise ou de l'organisation

Responsabilité / autonomie :

Description synthétique du niveau de responsabilité du professionnel (nature de la responsabilité, personne à qui il rend compte de son activité, risques encourus...).

Degré d'autonomie : latitude du professionnel pour décider et agir sur son travail et sur les activités de l'entreprise ou de l'organisation.

Ces éléments doivent être ciblés sur les activités de la fiche, certains d'entre eux ayant déjà été traités globalement à l'échelle de l'emploi dans le référentiel professionnel.

Environnement de travail :

Description des principaux éléments du contexte dans lequel se déroulent les activités, pouvant avoir des conséquences sur l'organisation et la réalisation du travail, sur les conditions de travail

Exemples : travail en extérieur soumis aux intempéries, travail en flux tendus, conditions d'ambiance particulières (froid, humidité, bruit...), les week-end et jours fériés.

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Indicateurs de réussite :

Éléments observables ou mesurables permettant de considérer que le résultat du travail est conforme à ce que l'on peut attendre d'un professionnel titulaire de l'emploi.

Ces indicateurs permettent de situer la performance attendue du professionnel confirmé (niveau de maîtrise et de responsabilité dans l'atteinte du résultat). Les indicateurs soumis à beaucoup d'autres facteurs ou représentatifs à trop long terme du résultat du travail ne sont pas indiqués.

Exemples :

- respect du cahier des charges
- remise en état et rangement des locaux, du matériel et du chantier

Les indicateurs ne doivent pas être confondus avec les critères d'évaluation pour la certification, notamment parce qu'ils permettent de situer la performance d'un professionnel expérimenté - non d'un débutant - mais ils peuvent constituer des repères pour les formateurs dans la construction des grilles d'évaluation.

Savoir-faire de base

Ensemble des savoir-faire techniques et pratiques mis en œuvre dans le travail et indispensable à la maîtrise des situations professionnelles de la fiche. Leur liste n'est pas exhaustive, elle correspond aux savoir-faire identifiés par l'analyse du travail.

Exemples :

- identifier les risques encourus à son poste de travail
- assurer la maintenance et l'entretien du matériel
- enregistrer les données liées à la conduite de la production
- prendre en compte les conditions météorologiques
- effectuer un traitement phytosanitaire
- effectuer le réglage des machines...

Savoirs de référence cités par les professionnels

La liste des savoirs qui figure dans cette rubrique est constituée à partir des données recueillies au cours des entretiens. Il s'agit des savoirs qui ont été cités par les titulaires des emplois et par leurs supérieurs hiérarchiques.

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les savoirs mobilisés dans l'activité professionnelle ni du résultat d'un travail de didactique.

Savoir-faire consolidés par l'expérience

Ces savoir-faire, en général complexes, demandent du temps et de l'expérience pour être acquis en totalité. Leur maîtrise distingue souvent le professionnel expérimenté du débutant.

Le plus souvent, seules les bases permettant de développer ces savoir-faire pourront être acquises en formation. Ces savoir-faire ne sont pas visés par l'évaluation en formation. Ils peuvent servir de repères pour la VAE.

Exemples :

- élaborer de nouvelles recettes, faire évoluer la gamme de produits
- anticiper les accidents de fabrication
- détecter rapidement les animaux présentant un potentiel
- adapter les prestations aux évolutions de la clientèle...

Comportements professionnels

Ensemble d'attitudes, de savoir-être qui interviennent dans l'activité et participent de la compétence globale. Seuls les éléments essentiels pour la maîtrise des situations professionnelles sont indiqués dans cette rubrique.

Attention : cette rubrique ne décrit pas des aptitudes ou des qualités personnelles, éléments qui ne sont pas retenus dans les diplômes du MAAF.

Les comportements professionnels peuvent être développés par la formation ou par l'expérience.

Exemples :

- veiller en permanence à la sécurité
- être attentif aux souhaits des clients
- faire preuve de rigueur à toutes les étapes du process
- veiller au respect des délais...

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
1ter avenue de Lowendal – 75700 Paris 07SP

Décembre 2018